



Martigues, le 23 janvier 2020

Aux membres titulaires
de la CSS d'EURENCO / CAPL de Sorgues

Objet : Réunion de la commission de suivi de site (CSS)

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à la prochaine réunion de la commission de suivi des sites industriels EURENCO et CAPL Sorgues :

**Le Vendredi 7 février 2020 à 10 h 00 à la Mairie de Sorgues
Centre Administratif - Salle du Conseil municipal (2^{ème} étage)
80 rue d'Entraigues - 84700 Sorgues**

Nous vous remercions de confirmer votre présence auprès du Cypres par mail à fflorentino@cypres.org ou par téléphone au **04 42 13 01 00**.

En cas d'indisponibilité de votre part, je vous informe que vous avez la possibilité de vous faire représenter par un suppléant ou un autre membre désigné dans l'arrêté préfectoral. Dans ce dernier cas, le formulaire « mandat » mis en pièce jointe est à nous retourner (les modalités y sont spécifiées).

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président de la CSS

Jacques Grau

Pièces jointes :

- Arrêté interdépartemental du 30 décembre 2019
- Mandat

Réunion de la Commission de Suivi des Sites industriels EURENCO et CAPL Sorgues

*Le Vendredi 7 février 2020 à 10 h 00 à la Mairie de Sorgues
Centre Administratif - Salle du Conseil municipal (2ème étage)
80 rue d'Entraigues - 84700 Sorgues*

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- *Quorum*
- *Approbation du compte-rendu de la CSS du 18 janvier 2019*
- *Formalités de mise en place de la CSS suite au renouvellement obligatoire des membres tous les 5 ans :*
 - *Désignation du bureau*
- *Présentation par chaque exploitant :*
 - *Bilan annuel des activités du site et du système de gestion de la sécurité*
 - *Incidents et accidents depuis la dernière CSS*
 - *Projets, point sur l'avancement des dossiers en cours et planning de réalisation*
- *Bilan de l'inspection des installations classées pour chacun des sites*
- *Post PPRT CAPL présenté par la DDT*
- *Questions diverses*

LISTE DES DESTINATAIRES

Membres titulaires désignés dans l'Arrêté interdépartemental du 30 décembre 2019

Collège des Administrations de l'État

✓ Préfecture de Vaucluse	Monsieur le Préfet ou son représentant
✓ Préfecture du Gard	Monsieur le Préfet ou son représentant
✓ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Région PACA	Madame la Directrice ou son représentant, Inspecteur des installations classées
✓ Pôle de Défense et de Protections Civile du Vaucluse	Monsieur le Chef ou son représentant
✓ Direction Départementale des Territoire de Vaucluse	Madame la Directrice ou son représentant
✓ Unité Territoriale du Vaucluse de de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	Monsieur le Directeur ou son représentant
✓ Direction Départementale de la Protection des Populations de Vaucluse	Monsieur le Directeur ou son représentant

Collège des Élus des collectivités territoriales

✓ Commune de Sorgues	Monsieur Jean-François Laporte
✓ Commune du Pontet	Monsieur Joris Hebrard
✓ Commune d'Avignon	Monsieur Jean-Marc Bluy
✓ Commune de Sauveterre	Monsieur Serge Besson
✓ Commune de Villeneuve-lez-Avignon	Monsieur Jean-Pierre Bonifay
✓ Communauté de communes Les Sorgues du Comtat	Monsieur Jacques Grau
✓ Communauté d'Agglomération du Grand Avignon	Monsieur Joris Hebrard

Collège des Exploitants

✓ EURENCO	Monsieur Yann Mayer
✓ CAPL	Madame Laure Grehl

Collège des Salariés

✓ EURENCO	Monsieur Hervé Esposito
✓ CAPL	Monsieur Philippe Nury

Collège des Riverains ou Associations de protection de l'environnement

✓ France Nature Environnement	Monsieur Jean-Paul Bonneau
✓ Centre d'animations socio-éducatives de Sorgues	Monsieur Pascal Dupuy
✓ Fédération départementale de pêche	Monsieur Michel Marin
✓ SEPR	Monsieur Jean-Yves Richter
✓ SKPRF	Monsieur Jérémy Ameaux

Personnalités qualifiées

✓ Cyprès	Monsieur le Directeur ou son représentant
✓ Direction départementale des Services de l'Éducation nationale de Vaucluse	Monsieur le Directeur ou son représentant
✓ Direction départementale des Services d'Incendie et de Secours	Monsieur le Directeur ou son représentant

MANDAT : BON POUR POUVOIR

- *Lorsqu'il n'est pas suppléé, un membre de la commission peut donner mandat à un autre membre*
- *Nul ne peut détenir plus d'un mandat*
- *Le mandat est obligatoirement remis au secrétariat ou au président au plus tard en début de séance*

Je soussigné(e)

représentant de

du collège.....

donne pouvoir à

représentant de

du collègue

à l'effet:

de me représenter et de voter à :

*Réunion de la Commission de Suivi des Sites industriels EURENCO et CAPL Sorgues
Le Vendredi 7 février 2020 à 10 h 00 à la Mairie de Sorgues
Centre Administratif - Salle du Conseil municipal (2ème étage)
80 rue d'Entraigues - 84700 Sorgues*

Fait le :

Signature :